

Le baccalauréat 2015 Session de juin

■ **À la session du baccalauréat de juin 2015**, avec 87,8 % d'admis en France entière, le taux de réussite global est similaire à celui de 2014 (87,9 %).

Le taux de réussite au baccalauréat général remonte de 0,6 point, à 91,5 % et retrouve pratiquement son niveau de 2013. Celui du baccalauréat technologique, qui avait connu une forte augmentation en deux ans, plus de 7 points, est cette fois stable, à 90,6 %. Celui du baccalauréat professionnel, qui avait augmenté de façon spectaculaire en 2014 en gagnant 3,4 points, perd 1,6 point à 80,3 %. La part des bacheliers dans une génération recule à 77,2 % en 2015, contre 78,3 % en 2014 en raison du moins grand nombre de candidats.

Sylvie Le Laidier
et Fanny Thomas, DEPP B1

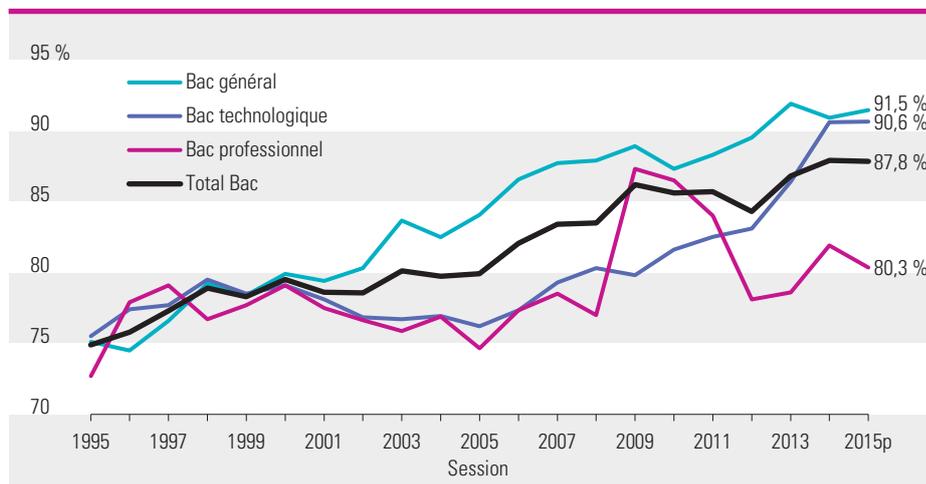
■ 703 500 candidats, y compris des formations agricoles, se sont présentés à l'examen du baccalauréat à la session de juin 2015. 617 900 ont été reçus. Le taux de réussite global atteint 87,8 %. Il est similaire à celui de 2014 (87,9 %). Malgré une forte croissance des effectifs de la voie générale (+ 3,1 %), le nombre total de candidats à cette session est en régression de 7 100 candidats (soit - 1 %). Le nombre des candidats de la voie professionnelle diminue de 5,5 % en 2015, et dans la voie technologique (- 3,2 %). La stabilité de la réussite conjuguée à la baisse des effectifs de candidats de la voie professionnelle conduit à une proportion de 77,2 % de bacheliers dans une génération en 2015, soit 1,1 point de moins qu'en 2014.

Une légère progression au baccalauréat général, essentiellement due à une hausse dans la série ES

Le nombre de candidats augmente dans les trois séries générales, y compris dans la série L (+ 3,2 %) qui a presque diminué de moitié depuis 1995. L'augmentation est la plus forte dans la série S (+ 3,9 %).

Avec une hausse de 0,6 point à la session de juin 2015, le taux de réussite au baccalauréat général est de 91,5 % et se rapproche de son niveau historique de 2013 (FIGURE 2 et GRAPHIQUE). La réussite augmente dans la série L (0,6 point) et plus fortement encore dans la série ES (1,5 point). La série S

Évolution du taux de réussite depuis 1995 selon les différentes voies de baccalauréat



(p) les données 2015 sont provisoires.

Champ : France métropolitaine + DOM, hors Mayotte jusqu'en 2011, y compris Mayotte à partir de 2012.

Sources : MENESR-DEPP, MAAF

Directrice de la publication : Catherine Moisan
Secrétaire de rédaction : Marc Saillard
Maquettiste : Frédéric Voiret
Impression : DEPP/DVE
ISSN 1286-9392
Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

est stable à - 0,1 point, avec un taux de réussite à 91,8 %.

Au total, le nombre de bacheliers généraux (317 000) augmente de 11 400 par rapport à la session de juin 2014, sous l'effet conjugué de la progression des effectifs et du taux de réussite. En 2015, plus de la moitié des bacheliers sont des bacheliers généraux.

39,5 % d'une génération obtient un baccalauréat général (38 % en 2014).

Le baccalauréat technologique est réussi cette année encore par plus de 90 % candidats.

La réussite au baccalauréat technologique dépasse cette année encore 90 %, mais est remarquablement stable par rapport à l'année dernière avec un taux de succès global de 90,6 %, marquant un palier dans la nette progression observée depuis 2006. Il est à noter que les candidats présents étaient 4 600 de moins qu'en 2014, la baisse étant significative en ST2S (- 3 700, soit - 14 %) (FIGURE 4).

Dans le secteur de la production, le nombre de candidats progresse et le taux de réussite s'améliore à 91,5 %. La série agricole STAV est en forte progression avec 5,2 points de plus, soit un taux de réussite de 86,9 %, le ministère en charge de l'agriculture ayant mis en place, pour la première fois, un second groupe d'épreuves. La série STI2D est en recul de 0,6 point par rapport à l'année dernière. Cependant, avec 1 500 candidats de plus, le nombre de bacheliers augmente dans cette série.

Le secteur des services, qui représente encore les deux tiers des présents aux épreuves, perd des candidats. Il régresse légèrement de 0,2 point avec 90,0 % de lauréats. Les séries STMG et ST2S restent proches des 90 %. La série hôtellerie qui avait progressé nettement en 2014 (+ 3,2 points) subit un recul de 2,6 points en 2015, avec toutefois un faible nombre de candidats (2 400).

Les 3 100 candidats du secteur « disciplinaire » (STD2A et TMD) obtiennent le plus souvent leur diplôme. Leur réussite est en faible progression, 0,2 point par rapport à 2014, et atteint 97,1 %.

Au total, 124 800 diplômes ont été délivrés en 2015 dans la voie technologique,

1 – Résultats du baccalauréat général, session de juin 2015.

Séries	Premier groupe d'épreuves					Second groupe d'épreuves			Total		
	Présents	Admis	%	Ajournés	%	Présents	Admis	%	Présents	Admis	%
Série L	54 977	43 821	79,7	2 615	4,8	8 541	5 984	70,1	54 977	49 805	90,6
Série ES	110 032	88 747	80,7	4 451	4,0	16 834	11 638	69,1	110 032	100 385	91,2
Série S	181 588	150 262	82,7	8 306	4,6	23 020	16 519	71,8	181 588	166 781	91,8
Ensemble	346 597	282 830	81,6	15 372	4,4	48 395	34 141	70,5	346 597	316 971	91,5

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP

2 – Évolution des résultats du baccalauréat général, session de juin 2015.

Séries	Session de juin 2015			Rappel 2014			Variation d'effectifs		Taux de variation (%)		Écart de taux de réussite
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Présents	Admis	
Série L	54 977	49 805	90,6	53 249	47 918	90,0	1 728	1 887	3,2	3,9	0,6
Série ES	110 032	100 385	91,2	108 192	97 009	89,7	1 840	3 376	1,7	3,5	1,5
Série S	181 588	166 781	91,8	174 825	160 681	91,9	6 763	6 100	3,9	3,8	- 0,1
Ensemble	346 597	316 971	91,5	336 266	305 608	90,9	10 331	11 363	3,1	3,7	0,6

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP

ce qui représente 20 % des bacheliers : 4 100 diplômes de moins qu'en 2014 ont été décernés à cause de la baisse du nombre de candidats de cette voie.

15,5 % d'une génération obtient un baccalauréat technologique (16,2 % en 2014).

Le baccalauréat professionnel, en baisse par rapport à 2014, se maintient au-dessus de 80 % de réussite.

La session de juin 2015 compte 219 300 candidats, soit 12 800 candidats de moins qu'en 2014. Cette baisse vient principalement des spécialités « Accompagnement, soins et services à la personne » et « Services aux personnes et aux territoires » dont les candidats viennent désormais et uniquement d'un cursus direct après la 3^e alors qu'à la session 2014 s'y ajoutait la dernière promotion de ceux ayant préalablement obtenu un BEP. 29 % des bacheliers ont obtenu un baccalauréat professionnel, soit 1 point de moins qu'en 2014.

Le taux de réussite au baccalauréat professionnel s'établit à 80,3 % contre 81,9 % l'année dernière, soit une baisse de 1,6 point. Elle est particulièrement marquée dans le secteur des services où le recul est de 3,2 points alors que

la réussite augmente légèrement dans le secteur de la production (FIGURE 6). L'écart entre les deux secteurs se resserre par rapport à l'année dernière.

22,2 % d'une génération obtient un baccalauréat professionnel (24,1 % en 2014). Cette proportion reste très supérieure à celle observée en 2010 avant la réforme de la voie professionnelle (14,2 %).

La part des bacheliers avec mention se stabilise.

Globalement, à l'issue de la session de juin 2015, 46,2 % des candidats au baccalauréat obtiennent une mention, soit 0,2 point de plus qu'en juin 2014 (FIGURE 7). La meilleure réussite au baccalauréat général et la stabilité au baccalauréat technologique participent à la progression de la part des candidats reçus avec mention : 53,4 % des candidats au baccalauréat général, soit 1,4 point de plus qu'en 2014 ; 43,1 % au baccalauréat technologique, soit une progression de 0,7 point. La proportion de candidats obtenant une mention au baccalauréat professionnel diminue de 2,6 points par rapport à 2014, revenant à 36,9 % en 2015.

19,5 % des candidats au baccalauréat obtiennent les mentions « très bien »

3 – Résultats du baccalauréat technologique, session de juin 2015.

Séries	Premier groupe d'épreuves					Second groupe d'épreuves			Total		
	Présents	Admis	%	Ajournés	%	Présents	Admis	%	Présents	Admis	%
STI2D	29 170	23 632	81,0	1 199	4,1	4 339	3 108	71,6	29 170	26 740	91,7
STL	8 071	6 991	86,6	210	2,6	870	584	67,1	8 071	7 575	93,9
STAV	5 307	4 610	86,9	697	13,1	.	.	.	5 307	4 610	86,9
Total production	42 548	35 233	82,8	2 106	4,9	5 209	3 692	70,9	42 548	38 925	91,5
ST2S	22 438	17 950	80,0	833	3,7	3 655	2 615	71,5	22 438	20 565	91,7
STMG	67 100	52 832	78,7	3 403	5,1	10 865	7 204	66,3	67 100	60 036	89,5
Hôtellerie	2 441	1 774	72,7	116	4,8	551	441	80,0	2 441	2 215	90,7
Total services	91 979	72 556	78,9	4 352	4,7	15 071	10 260	68,1	91 979	82 816	90,0
STD2A	2 840	2 660	93,7	30	1,1	150	99	66,0	2 840	2 759	97,1
TMD	307	281	91,5	8	2,6	18	16	88,9	307	297	96,7
Total disciplinaire	3 147	2 941	93,5	38	1,2	168	115	68,5	3 147	3 056	97,1
Ensemble	137 674	110 730	80,4	6 496	4,7	20 448	14 067	68,8	137 674	124 797	90,6

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MENESR-DEPP, MAAF.

4 – Évolution des résultats du baccalauréat technologique, session de juin 2015.

Séries	Session de juin 2015			Rappel 2014			Variation d'effectifs		Taux de variation (%)		Écart de taux de réussite
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Présents	Admis	
STI2D	29 170	26 740	91,7	27 625	25 505	92,3	1 545	1 235	5,6	4,8	- 0,6
STL	8 071	7 575	93,9	7 687	7 137	92,8	384	438	5,0	6,1	1,1
STAV	5 307	4 610	86,9	5 671	4 635	81,7	- 364	- 25	- 6,4	- 0,5	5,2
Total production	42 548	38 925	91,5	40 983	37 277	91,0	1 565	1 648	3,8	4,4	0,5
ST2S	22 438	20 565	91,7	26 112	23 720	90,8	- 3 674	- 3 155	- 14,1	- 13,3	0,9
STMG	67 100	60 036	89,5	69 542	62 549	89,9	- 2 442	- 2 513	- 3,5	- 4,0	- 0,4
Hôtellerie	2 441	2 215	90,7	2 581	2 409	93,3	- 140	- 194	- 5,4	- 8,1	- 2,6
Total services	91 979	82 816	90,0	98 235	88 678	90,3	- 6 256	- 5 862	- 6,4	- 6,6	- 0,2
STD2A	2 840	2 759	97,1	2 722	2 640	97,0	118	119	4,3	4,5	0,1
TMD	307	297	96,7	334	320	95,8	- 27	- 23	- 8,1	- 7,2	0,9
Total disciplinaire	3 147	3 056	97,1	3 056	2 960	96,9	91	96	3,0	3,2	0,2
Ensemble	137 674	124 797	90,6	142 274	128 915	90,6	- 4 600	- 4 118	- 3,2	- 3,2	0,0

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MENESR-DEPP, MAAF.

5 – Résultats du baccalauréat professionnel, session de juin 2015.

Secteurs	Premier groupe d'épreuves					Second groupe d'épreuves			Total		
	Présents	Admis	%	Ajournés	%	Présents	Admis	%	Présents	Admis	%
Production	104 041	75 863	72,9	16 372	15,7	11 806	6 274	53,1	104 041	82 137	78,9
Services	115 231	86 377	75,0	14 134	12,3	14 720	7 665	52,1	115 231	94 042	81,6
Ensemble	219 272	162 240	74,0	30 506	13,9	26 526	13 939	52,5	219 272	176 179	80,3

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MENESR-DEPP, MAAF.

6 – Évolution des résultats du baccalauréat professionnel, session de juin 2015.

Secteurs	Session de juin 2015			Rappel 2014			Variation d'effectifs		Taux de variation (%)		Écart de taux de réussite
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Présents	Admis	
Production	104 041	82 137	78,9	107 096	84 248	78,7	- 3 055	- 2 111	- 2,9	- 2,5	0,2
Services	115 231	94 042	81,6	124 997	105 940	84,8	- 9 766	- 11 898	- 7,8	- 11,2	- 3,2
Ensemble	219 272	176 179	80,3	232 093	190 188	81,9	- 12 821	- 14 009	- 5,5	- 7,4	- 1,6

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MENESR-DEPP, MAAF.

7 – Proportion de candidats avec mention par type de baccalauréat, session de juin 2015.

Baccalauréat	Total présents	Décision (%)						mention / présents (%)
		Très bien	Bien	Assez bien	Passable	Refusé		
Général	346 597	10,8	17,0	25,6	38,0	8,5	53,4	
Technologique	137 674	2,2	11,1	29,8	47,5	9,4	43,1	
Professionnel	219 272	1,3	9,0	26,6	43,4	19,7	36,9	
Ensemble	703 543	6,2	13,3	26,7	41,6	12,2	46,2	
Rappel 2014	710 633	5,8	13,0	27,2	41,9	12,1	46,0	

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MENESR-DEPP, MAAF.

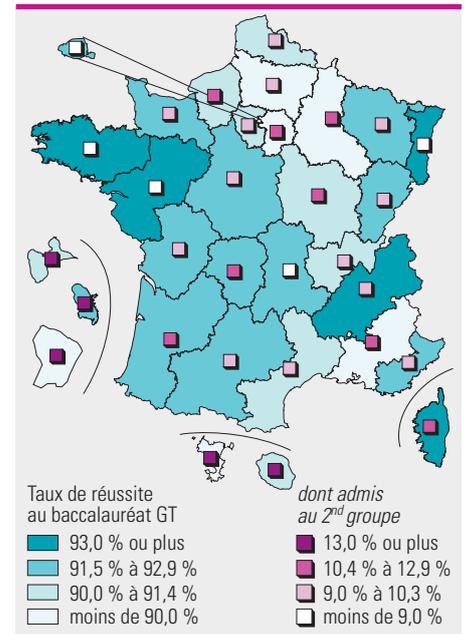
ou « bien ». Cette proportion s'élève à 27,8 % pour le baccalauréat général et à 13,3 % pour le baccalauréat technologique (1,3 point de plus qu'en 2014). Un candidat sur dix au baccalauréat professionnel obtient aussi une mention « très bien » ou « bien ».

Incidence variable du second groupe d'épreuves selon les voies et les académies au baccalauréat général et technologique

Le taux de réussite au second groupe d'épreuves varie pour les « repêchés » de 70,5 %, dans la voie générale, à 68,8 % dans la voie technologique. En revanche,

seuls 52,5 % des candidats au baccalauréat professionnel sont rattrapés par ces épreuves. Selon les académies, le taux de réussite au baccalauréat général et technologique varie de 95,1 % en Corse, stable, à 69,8 % à Mayotte et à 84,6 % en Guyane, en forte progression de 7,4 et 5,2 points pour ces deux académies par rapport à 2014. Dans les académies où la réussite est la plus élevée, la part de candidats admis au second groupe est la plus faible (FIGURE 8). À l'inverse, les candidats au baccalauréat général et technologique obtiennent souvent le diplôme au second groupe dans les académies où la réussite est la plus faible. En Corse, le très bon taux de réussite du premier groupe est fortement amélioré par celui du second. ■

8 – Réussite au baccalauréat général et technologique (hors STAV), session de juin 2015.



Source : MENESR-DEPP.

en savoir plus

Voir résultats détaillés sur le site : www.education.gouv.fr/statistiques-depp.documentation@education.gouv.fr

DÉFINITIONS

Taux de réussite

Il s'agit du rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présents. On considère comme présent un candidat qui a participé au moins à une épreuve.

Premier et second groupes d'épreuves

Les épreuves sont organisées en deux groupes. Si le candidat a obtenu une moyenne générale inférieure à 8/20 aux épreuves du premier groupe, il est ajourné. S'il a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe (« oral de rattrapage »). Le candidat au baccalauréat professionnel doit en plus avoir eu au moins 10/20 à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle pour être admis à se présenter au second groupe. Il passe alors une épreuve dite de contrôle.

Proportion de bacheliers dans une génération

Il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de jeunes qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée.

Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux. Pour ces résultats provisoires, la répartition par âge est estimée à partir de la structure par âge des bacheliers observée sur les résultats définitifs de la session précédente.

Les âges pris en compte sont de 17 à 24 ans. Il est important d'éviter la confusion entre les notions de :

- taux de réussite au baccalauréat, qui est la proportion des admis par rapport au nombre de présents (87,8 % à la session 2015) ;
- proportion de bacheliers dans une génération (77,2 % en juin 2015) ;
- proportion d'une génération qui accède au niveau du baccalauréat, c'est-à-dire qui entre dans la dernière année d'une formation préparant au baccalauréat ou à un diplôme du même niveau (c'est ce dernier indicateur qui avait été mentionné dans la loi d'orientation n° 89-486 du 10 juillet 1989).

Répartition académique

Ces résultats provisoires sont donnés selon le lieu du centre d'examen et non selon le lieu de scolarisation en terminale. Or, de nombreux candidats du baccalauréat professionnel passent l'examen dans une académie différente

de celle où ils sont scolarisés. C'est la raison pour laquelle ces résultats provisoires ne permettent pas de répartir les candidats professionnels par académie. Cette répartition académique sera donnée lors de la publication des résultats définitifs.

Séries générales et technologiques du baccalauréat

– général

L : littéraire
ES : économique et sociale
S : scientifique

– technologique

secteur de la production

STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

STL : sciences et technologies de laboratoire

STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

secteur des services

ST2S : sciences et technologies de la santé et du social

TMGM : sciences et technologies du management et de la gestion

HOT : hôtellerie

secteur « disciplinaire »

STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués

TMD : techniques de la musique et de la danse. ■